

FdR n° 43

Feuille de Route, nouvelle série : ISSN : 2117 – 198X

mars 2021

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, ONG loi 1901, fondée en 2007

Le site <http://assosehri.fr/> & le blog

<https://sehri.blog.jimdofree.com/blog/>

★ ★



POUDRES ET SALPETRES

LES POUDRES ET SALPETRES

Au XVIII^e siècle et dans une grande partie du XIX^e siècle, la fabrication de la poudre est laissée à des entrepreneurs, dont les opérations donnent lieu à des réclamations soit sur la qualité de la poudre, soit sur les vexations commises envers les particuliers lors des fouilles pour la recherche du salpêtre. Ce mode de fournitures est établi en 1775. Cette partie essentielle, dépendant alors que ministre des finances, est confiée à une régie ; cette régie répond au but de sa création par la perfection qu'elle a donnée à la fabrication de la poudre et en multipliant les moyens de reproduction du salpêtre. Sous la Révolution, le monopole d'Etat des poudres et salpêtres devient régie nationale, puis, le 25 février 1794, en agence nationale conjointement à la Commission des armes, poudres et exploitation des mines de la République qui fait alors office de ministère.

Avec l'entrée en guerre en avril 1792, la poudre et ses ingrédients deviennent des éléments vitaux à la survie de la Révolution puis de la République. Le 21 septembre 1793, un décret de la Convention stipule que « les cendres, salins et potasses servant à la confection des salpêtres, les souffres, bois et charbons propres à la fabrication de la poudre seront mis à la disposition du Conseil exécutif provisoire, sauf indemnité »¹. Si la récolte de salpêtre ne semblait donner pas trop de problème, afin de rationaliser la méthode de confection de la poudre, elle émet une Instruction sur la manière de faire le charbon destiné à la confection de la poudre.

Avec la guerre et les troubles contre-révolutionnaires intérieurs, la main mise de l'Etat se resserre sur la fabrication des poudres et leurs dépôts. Le 13 fructidor an V, la loi stipule qu'« il ne doit y avoir de magasins de poudres que ceux de l'administration de cette partie chargée de sa vente exclusive [le ministère des finances] et des ministères de la guerre et de la marine »². L'état s'inquiète donc de dépôt non étatique et les départements s'en font les relais, comme le 8 germinal an VI, lorsque l'administration centrale du département de la Seine

Inférieure s'enquiert auprès des municipalités de canton de la présence de magasins de poudres et de leurs établissements.

L'administration des salpêtres et poudres qui était dès le principe de son institution dans les attributions du ministre des finances, est placée dans celles du ministre de la guerre par l'arrêté du 17 pluviôse an VIII ; elle est chargée de la fabrication de toutes les poudres de guerre et de chasse : son organisation est déterminée de la manière suivante, savoir, un colonel d'artillerie commissaire impérial près de l'administration ; trois administrateurs-généraux ; un administrateur-adjoint ; deux inspecteurs-généraux ; trois chefs de bureaux ; quarante-six commissaires pour les poudreries et raffineries de salpêtre ; dix commissaires chargés des réceptions du salpêtre et de la vente des poudres ; cinq commissaires-adjoints ; deux élèves sortant de l'école polytechnique ; six cents salpêtriers environ et des entreposeurs, gardes-magasins, débitants et ouvriers de toute espèce, en nombre suffisant. Les établissements de la régie consistent en dix poudreries ou moulins à poudre et à pilons, et 13 raffineries de salpêtre. Tout le salpêtre qui est nécessaire à la fabrication de la poudre est préparé dans ces derniers établissements.

Les administrateurs rendent compte au ministre de la guerre et au premier inspecteur-général de l'artillerie ; le premier inspecteur est également informé par l'officier supérieur placé près de l'administration générale de l'activité et de la situation des travaux.

Afin de faire fonctionner ces établissements et ne pas leur ravir de la main d'œuvre qualifiée et spécialisée, un arrêté du 27 pluviôse an VIII exempt de service militaire les chefs d'atelier de salpêtre et leur principal ouvrier ; cet arrêté est levé le 7 ventôse an X, la paix venue, pour les ouvriers entrés dans les ateliers après le 1^{er} vendémiaire an X.

Afin d'assujettir et régler définitivement cette fabrication et sa commercialisation, le Gouvernement de la République prend un arrêté le 10 prairial an XI, contenant règlement sur les poudres et salpêtres.

Le 15 juillet 1818, les divers agents du service des poudres et salpêtres furent placés sous l'inspection permanente d'officiers d'artillerie ; depuis cette époque, les élèves sont tirés de l'Ecole polytechnique.

¹ Le jour même, un arrêté du CSP fixe les valeurs de ces indemnités. Cet arrêté est largement diffusé dans le Jura, où se trouvent les salines.

² Lettre circulaire de l'administration centrale du département de la Seine Inférieure au sujet des poudres et salpêtres, Rouen, 8 germinal an VI. Coll. Part. J. Croyet

LA POUDRERIE D'ESSONNE

Le pouvoir royal doit fournir à son armée une quantité importante de poudre. La proximité de la ville d'Essonnes et l'existence d'un important axe commercial par la Seine entre Corbeil et Paris, rassemblent les conditions nécessaires à l'établissement d'un moulin à poudre à Essonnes.

En 1617, Nicolas Jappin, commissaire général des salpêtres et poudres de France, est chargé d'établir sur la chute d'eau d'anciens moulins un « moulin à faire poudre à canon ». L'aménagement du site et la construction de la poudrerie débutent rapidement. Les moulins à poudre d'Essonnes retraitent à partir de 1624, les poudres défectueuses provenant de Picardie. En 1628, la poudrerie connaît sa première explosion qui ravage une grande partie des installations. Après sa reconstruction, l'usine comprend plusieurs moulins à poudre, des entrepôts et greniers.

Après un incendie qui la ravage, la manufacture s'agrandit avec l'acquisition de l'île située entre les moulins à poudre et la commanderie de Saint-Jean-en-l'Isle. Au cours des années 1760, plusieurs explosions secouent la poudrerie. A partir de 1780, sous l'impulsion de Lavoisier, la poudrerie d'Essonnes connaît un nouveau développement, notamment avec la création à l'automne 1783, de « l'Ecole des Poudres », plaçant ainsi la fabrication de la poudre noire dans un cadre scientifique. En 1794, l'explosion et la destruction de la poudrerie de Grenelle nécessitent l'accroissement de l'usine d'Essonnes : les terrains de la Commanderie Saint-Jean, devenue « bien national » sont annexés pour servir de « champ d'épreuves » et l'église Saint-Jean est utilisée, un peu plus tard, pour abriter les fours de carbonisation. Le 23 mars 1814, le maire d'Essonnes signale une nouvelle explosion. L'accident blesse 5 ouvriers et entraîne la demande par les habitants de la suppression de cette industrie. En octobre 1820, l'explosion de quatre usines de la manufacture de Poudre contribue à l'abandon du site et à son transfert au Bouchet sur Vert-le-Petit.

VISITE DE NAPOLEON A LA POUDRERIE D'ESSONNE EN 1805

Cet extrait des mémoires, publié la première fois en 1910 dans le « Carnet de la Sabretache » par le médecin militaire De Tastes, par le petit-fils de l'auteur, est un témoignage intéressant.

Ces mémoires d'un corps oublié, celui de l'administration des Poudres et Salpêtres, permet de comprendre l'engouement à la personne impériale et donne d'intéressant détails sur Napoléon, dont le ton de sa voix. Cette version est l'originale publiée à partir des extraits authentiques des mémoires recopiés par le dr De Tastes.

L'auteur

Pierre Robin est né le 26 décembre 1768, à Orléans (Loiret). Il est baptisé le 27 décembre 1768. Fils du légitime mariage de Claude Robin, Huissier demeurant à Orléans (Loiret) et de Marie-Anne-Angélique Fidé. Commissaire des Poudres au Ripault, près de Tours (Indre) le 1^{er} janvier 1793. Il est commissaire aux poudres à Essonne en 1805. Chevalier de la Légion d'honneur le 25 avril 1821. Domicilié à la poudrière du Ripault, près de Tours (Indre) à la date du 30 avril 1823. Décédé le 15 août 1828.

Les mémoires

« Le 10 germinal an XIII³ a été un jour très remarquable pour nous par la visite de l'Empereur à la poudrerie que je dirige. Eugène⁴ était celui de nos enfants présents qui pouvait faire plus d'attention à cet événement et se le rappeler.

On attendait l'Empereur depuis plusieurs jours sur la route d'Essonne où il devait passer pour aller se faire sacrer à Milan ; chaque jour, je faisais guetter le passage pour faire voir son cortège aux enfants, ne me doutant guère qu'ils seraient à même de le voir d'aussi près. Le dimanche 10 germinal, jour auquel il devait passer, j'ai mené dès le matin sur la route de Paris les enfants qui attendaient avec impatience ; nous nous sommes promenés fort longtemps, ensuite nous sommes entrés chez une personne d'Essonne dont les fenêtres donnaient sur la route. Il passait à chaque instant des voitures ; enfin, à 4 heures, lassés d'attendre en vain, nous sommes revenus dîner à la maison où quelques voisins étaient réunis, nous attendant à ne rien voir, et les enfants pris leur parti.

A peine avons nous à moitié dîné que j'ai vu accourir à bride abattu un officier à cheval. Il m'a annoncé la visite de l'Empereur qu'il ne précédait que de quelques minutes.

Je n'avais à la fabrique ni chefs ni ouvriers, tous étaient allés sur la route pour voir le cortège et j'étais moi-même trop heureux d'être revenu à la maison et, plus encore, d'avoir différé un voyage à Paris que je devais faire à cette époque.

J'ai fait sur le champ courir le porter à Essonne pour avertir le chef poudrier qui avait sur lui les clefs des ateliers et dont le logement était fermé, n'y ayant absolument personne chez lui.

Je bouillais d'impatience et je m'occupais à faire soulever une fenêtre pour entrer chez lui lorsqu'il est heureusement accouru encore à temps.

Quelques minutes après, l'Empereur est arrivé. Sa voiture est entrée dans la cour et s'est rangée du côté de notre habitation. Les gardes n'ont pu empêcher une centaine de personnes d'entrer dans la cour avec la voiture.

L'Empereur descendu de voiture a demandé d'un ton sec et avec un son de voix de la gorge qui paraît lui être naturel : « où est le directeur ? ». Je me suis présenté. Il m'a demandé toujours avec le même ton sec ; « pourquoi la fabrique n'était point en activité ». Je lui ai répondu que je n'avais pas reçu l'ordre de travailler le dimanche et que ce jour était ordinairement consacré au repos des ouvriers. Il a répliqué qu'il fallait travailler les dimanches et fêtes, le jour et la nuit, qu'il comptait sur cette fabrique pour l'approvisionnement des ports à cause de la facilité du transport par la Seine.

Tout en parlant, je le conduisais machinalement vers les moulins, il y allait sans doute aussi sans y penser.

Il me fit une foule de questions très serrées sur le nombre des pilons, la quantité de poudre fabriquée par chacun, celle que l'on fabriquât par jour, que l'on avait fabriqué hier !

Je n'étais point préparé à toutes ces questions ; elles étaient faites avec un ton si sec et si impérieux, elles se succédaient si rapidement, il fallait trouver si promptement des réponses qui exigeaient quelque calcul de tête, que sans avoir perdu l'usage de mes facultés, je n'avais pas, je l'avoue, l'esprit assez présent pour répondre avec vivacité

³ 31 mars 1805

⁴ Eugène Robin était alors âgé de 7 ans et demi. Il devint inspecteur général des ponts et chaussées du département de la Seine. Ndl.

et le ton positif qui eut été convenable. Il eut fallu ne pas hésiter, dire des quantités rondes et approximatives, mais je n'eus même pas cette idée, je voulais être exact, et j'avais l'air de n'être pas très bien au fait des travaux courants.

Cependant, je m'en suis tiré et je suis persuadé que Bonaparte a dû s'apercevoir de mon émotion et lui attribua l'hésitation que je mettais dans les réponses.

Il me demanda ensuite ce que j'avais en approvisionnements de matières premières, ce que je pouvais fabriquer en employant tous les moyens et en ne manquant de rien. Je répondis à toutes ces questions par aperçu. Je me dans mes expressions du mot kilogramme, mais il me faisait revenir au poids de marc et j'étais obligé de doubler toutes mes quantités pour arriver à cette mesure gothique. Cela me surprenait, car Bonaparte était bien assez instruit pour connaître le système des nouvelles mesures et en sentir tous les avantages, mais sans doute il était guidé par l'habitude et par le besoin de concevoir promptement.

Je lui ai bien dit que je manquais d'argent, mais je n'ai pas eu la présence d'esprit de lui dire que depuis plus d'un an je laissais mes appointements dans la caisse, ce qui était pourtant bien vrai. Je ne lui ai rien dit, ni à ma décharge ni à ma louange. Il m'a parlé avec le ton dur et sec que l'on m'a dit généralement qu'il avait avec tous ceux qui dépendaient de lui ; il a écouté mes réponses avec attention et patience, quoiqu'en général, je lui ai parlé avec une grande liberté, ne lui ayant fait aucun compliment, lui ayant même répondu souvent tout uniment sans lui dire ni Sire ni Votre Majesté : je lui ai même dit une fois que je ne l'entendais pas, il a répété sa question sans humeur et sans impatience.

Je lui ai trouvé la physionomie dure et froide, la démarche peu noble, mais l'air rigoureux et la tête pensante, le son de voix aigre et guttural ; les manières, le ton peu aimables et très impérieux. Il m'a donné comme à tout le monde des preuves de la multitude de connaissances de détails qu'il a dans toutes les parties de l'administration et de la facilité avec laquelle il démêle toutes les idées et s'en sert dans les occasions, mais j'ai trouvé qu'il savait se faire craindre, obéir, admirer, et non pas se faire aimer. C'est un mélange de César, d'Alexandre, de Tamerlan, de Charlemagne & de Frédéric ; mais ce n'est point Henri IV.

J'ai voulu consigner ici le récit de cet événement. Les impressions, les réflexions qu'il a fait naître en moi. Pour ce qui concerne Eugène, voici ce que j'ai à en dire, c'est que pendant les vingt ou trente minutes qu'a duré la présence de l'Empereur, il n'a pas cessé d'être auprès de moi et d'écouter tout ce que nous disions : mais je ne sais cela que parce qu'il me l'a dit depuis et que tout le monde me l'a affirmé. Je ne l'ai pas vu un seul moment tant j'étais préoccupé du soin de répondre. Au surplus, l'écuier Caulaincourt était derrière et repoussait tous ceux qui voulaient approcher. Mr Chapelain, mon élève, n'a pu parvenir à s'approcher de nous ; apparemment qu'on a fait moins d'attention à l'enfant.

Lorsque l'Empereur a été monté dans sa voiture, je lui ai demandé ses ordres, il m'a répondu qu'il me les ferait donner par le ministre. Il est parti, et quelques minutes après il m'a envoyé dire par un de ses officiers de me rendre le lendemain à 10 heures du matin à Fontainebleau pour m'entretenir plus longuement, disait-il.

Ce voyage, fait beaucoup jaser dans le canton, à causé beaucoup d'inquiétudes à ma femme, et sans me donner aucune crainte m'a tourmenté passablement.

J'ai employé la soirée à faire des notes pour répondre catégoriquement à toutes les questions possibles ; je suis parti le soir même pour coucher en route, je n'ai pas dormi de la nuit, je suis arrivé à Fontainebleau à 8 heures du matin. Je me suis habillé, j'ai déjeuné et à 10 heures j'étais au château. Je n'y ai pénétré facilement, mais tout le monde

était surpris que j'eusse à parler à l'Empereur. Il était occupé à visiter le château avec ses architectes, enfin il a traversé à deux ou trois reprises la pièce où j'étais et m'a regardé avec son air dur. Il a paru surpris de ce que je ne baissais point les yeux et au contraire je les fixais sur lui avec assurance. Il m'a renvoyé à ministre de la guerre (Berthier) avec qui j'ai conféré à deux reprises et que j'ai trouvé assez affable, mais un peu ahuri.

On disposait une chasse qu'il devait commander en qualité de grand veneur, toute la cour était en habit de chasse. J'ai attendu longtemps et j'ai vu toute la foule de ces courtisans d'hier qui s'agitaient et avaient tout la mine de ne pas savoir encore bien leur métier.

Alexandre Berthier m'a transmis les ordres positifs de l'Empereur et je me suis retiré. J'ai été me promener dans la forêt avec un ami qui m'avait reçu chez lui, mais j'étais trop agité pour jouir de la promenade.

Je suis revenu le lendemain à la maison où j'étais attendu avec impatience, et les habitants d'Essonne et de Corbeil qui s'étaient épuisés en conjectures ont vu que la montagne avait enfanté d'une souris et que j'étais revenu comme j'étais parti, ce qui a fait cesser les coups de château dont j'avais été accablé la veille ».

LE CAS DES POUDRES DANS LE RAPPORT DE MORTEMART, 2^{EME} MISSION DANS LE NORD EN 1811

Rapport d'Anvers, le 19 août 1811.

La Redoute I défendant les écluses d'inondation est terminée, ainsi que la poterne contenant deux petits magasins à poudre, son pont et pont-levis. Elle a encore éprouvé cette année dans la partie gauche, un affaissement considérable. On espère avoir arrêté cet inconvénient pour l'avenir en établissant, dans cette partie, une ligne de pilotes enfoncés à 30 pieds de profondeur le long de l'escarpe...Le magasin à poudre de la porte de Breda n'a plus qu'à être couvert de terre selon la nouvelle méthode. Toute la maçonnerie en est faite. Il contiendra 100,000 kilogrammes...La Redoute F à gauche est terminée ainsi que sa poterne avec deux petits magasins à poudre, son pont et pont-levis et un corps de garde à l'épreuve et défensif. Ce fort est armé de 8 bouches à feu.

La Redoute H à droite est également terminée avec son pont, pont-levis, poterne avec deux magasins à poudre et un corps de garde à l'épreuve ; mais très bas et non crénelé. Cette redoute est armée de 12 bouches à feu.

Rapport de l'Escaut, le 26 août 1811.

Le Fort de Lillo est en bon état. Les deux petits corps de garde défensif du chemin couvert du front de mer sont achevés. Il y a 20 pièces en batterie sur ce point. 4 obusiers en batterie dans l'intérieur du fort. En magasin :

58 bouches à feu,

31.981 kilogrammes de poudre,

46,620 cartouches d'Infanterie...

Le second magasin à poudre est fini. Il contiendra ainsi que le premier 30.000 kilogrammes. Le nombre des ouvriers se monte dans ce moment à 132 maçons et 318 terrassiers ou manœuvres.

Le long du chemin couvert du front de mer, il y a 27 bouches à feu en batterie dont 3 mortiers de 12 pouces.

En magasin :

37 bouches à feu,

15.871 kilogrammes de poudre neuve,

10.142 kilogrammes de poudre provenant de démolition,

20.030 cartouches d'Infanterie.

Le Fort de Liefkenshoek est sans commandant d'armes. Il y a un sergent et 10 hommes fournis par le détachement du

26^e Régiment d'Infanterie légère en garnison à Lillo.
 Le Fort de Batz est en très bon état, ayant 54 pièces en batterie.
 En magasin :
 41 bouches à feu, dont 12 petits mortiers à main,
 21.900 kilogrammes de poudre neuve,

2.340 kilogrammes de poudre provenant de démolition,
 10.522 kilogrammes de poudre confectionnées.

DOCUMENT D'ARCHIVES
 COMPARAISON DE LA POUDRE FRANÇAISE ET ANGLAISE 18 brumaire an XII
 Archives Nationales

